



# LES PRECAUTIONS AU QUOTIDIEN



## Pour éviter les accidents il faut :

- Ne pas boire, manger et fumer en conduisant car ça vous déconcentre ;
- Ne pas mettre d'objet dangereux et lourd sur les plages avant et arrières car ça risque de vous blesser lors d'un freinage trop brusque ;
- Adaptez son éclairage pour mieux voir et être vu (feux de position, de croisement, de route) ;
- Faire contrôler sa vue régulièrement et la faire corriger ;
- Evitez de conduire en cas de fatigue car cela fausse votre appréciation des distances et de la vitesse ;
- Nettoyez régulièrement les phares de votre voiture ;
- Vérifiez les freins et la pressions des pneus.

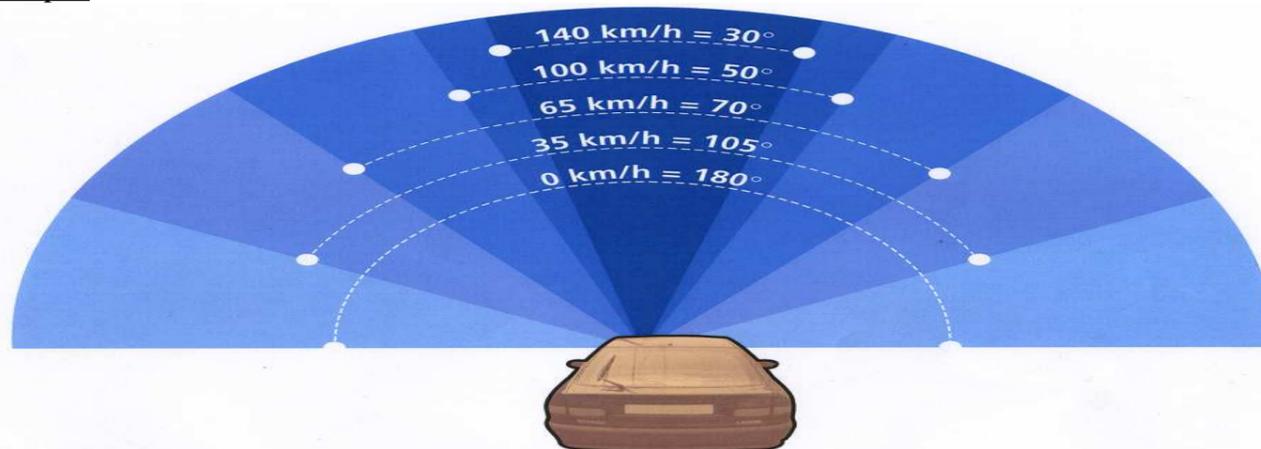
## La vitesse et la distance de sécurité

La vitesse des véhicules est limitée sur l'ensemble du réseau routier. **Cette réglementation s'applique à tous les véhicules, sans exception.**

Conditions météorologiques	Autoroute	Route à deux chaussées séparées par un terre-plein central	Autres routes	Agglomération
Par conditions normales de circulation	130 km	110 km	90 km	50 km
Par temps de pluie ou autres précipitation	110 km	100 km	80 km	50 km
En cas de visibilité inférieure à 50m	50 km	50 km	50 km	50 km

Pour connaître votre distance de sécurité entre la voiture de devant et vous, vous devez **multiplier le chiffre des dizaines de votre vitesse par 6**

*Exemple : 90 km/h = 9x6 = 54m de sécurité      110 km/h = 11x6 = 66m de sécurité*



**La vitesse et le champ de vision**

## Ceinture de sécurité :

**Pour protéger la vie de vos enfants, vous devez utiliser des dispositifs de sécurité efficaces, adaptés et homologués.**

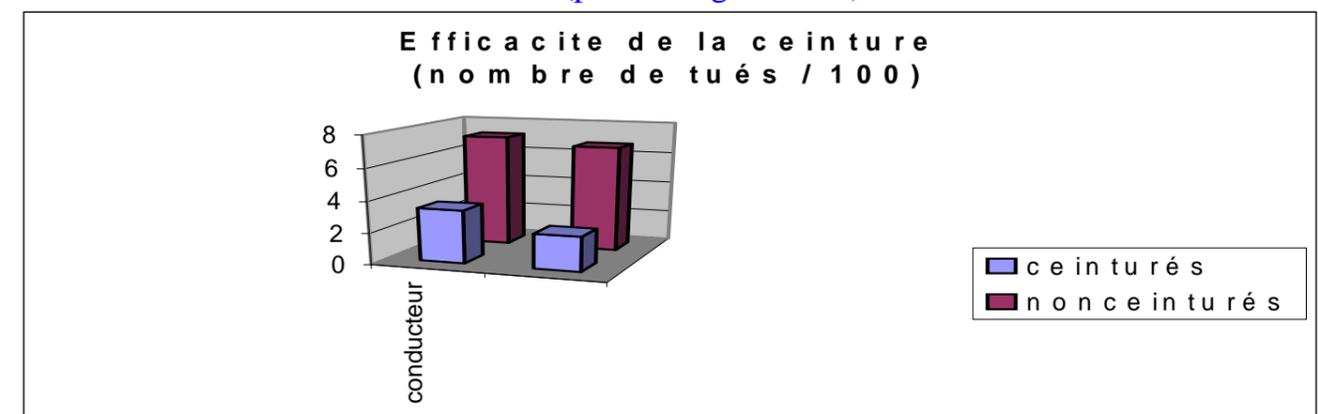
- Vérifiez que le siège auto est bien attaché sur la banquette arrière ; si vous le mettez à l'avant, pensez à désactiver l'air bag car ça pourrait écraser l'enfant ;
- Attachez l'enfant dans le siège auto dos à la route.
- Lors d'un choc à 50 km/h, un enfant de 30 kg projeté en avant devient une masse de 500 kg humainement impossible à retenir.
- En cas d'accident, 20% des enfants non attachés sont éjectés du véhicule, ce qui multiplie par 5 le risque d'être tué.
- Omettre d'attacher un enfant même pour de court trajet est dangereux car 70% des accidents mortels ont lieu à moins de 15 km du domicile.

## L'utilisation d'un dispositif de sécurité permet :

- d'éviter l'éjection du véhicule
- d'empêcher que l'enfant ne se transforme en projectile à l'intérieur de l'habitacle
- de répartir les efforts sur les parties les plus résistantes du corps

## **EFFICACITE DE LA CEINTURE EN 2003**

(pourcentage de tués)



**Le défaut de port de la ceinture constitue (pour chaque passager non attaché) une contravention de quatrième classe sanctionnée par une amende forfaitaire de 135 € (amende minorée : 90 €, amende majorée 375 €). Lorsque cette contravention est commise par le conducteur, elle donne lieu de plein droit à la réduction de trois points du permis de conduire.**